

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1 et D.613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2018 accréditant La Rochelle Université à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives présentées par M. ROUBY Etienne né le 22 septembre 1995 à Nice (06) en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 25 mars 2022 portant sur le sujet suivant :

Dynamique des populations d'espèces élusives : Le cas du dauphin commun dans l'Océan Atlantique Nord-Est.

préparé au sein de l'école doctorale Euclide (618) devant un jury composé de :

Président : M. GUINET Christophe, Directeur De Recherche Du Cnrs

Membres :

M. AUTHIER Matthieu, Ingénieur De Recherche

Mme CAM Emmanuelle, Professeure Des Universités

Mme GILLES Anita, Chargée De Recherche (Allemagne)

Mme SLOOTEN Liz, Professeure Des Universités (Nouvelle-Zélande)

M. RIDOUX Vincent, Professeur Des Universités

Le diplôme national de docteur en Biologie De L'Environnement, Des Populations, Ecologie

est délivré à **M. ROUBY Etienne**

et lui confère le grade de docteur, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le titulaire

Le président.



Jean-Marc Ogier

LAROCHEL 16250797

Fait à La Rochelle , le 16 novembre 2022

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Chancellerie des universités



Anne Bisagni-Faure